



Politique environnementale



La protection de l'environnement est incontournable pour notre activité de transport de matières dangereuses.



C'est pour cela que le développement durable est l'une des 5 ambitions du Groupe MERTZ aujourd'hui, et le respect de l'environnement l'un de ses piliers.

Certifiée ISO 14001 depuis plus de dix ans et convaincue que l'amélioration des performances économiques du groupe est indissociable de l'amélioration de ses performances environnementales, la direction du Groupe Mertz s'engage en faveur d'un transport responsable et respectueux de nos écosystèmes.

Cet engagement se décline selon 5 axes majeurs :

Émissions de CO2

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (CO2) dues à la circulation de nos poids lourds (Labellisation CO2)

- Déploiement des tracteurs Gaz
- Basculement progressif vers des biocarburants

Formation

Former et accompagner notre personnel roulant à l'éco conduite

- Mesure de la performance avec résultat mensuel
- Engagement d'un accompagnement d'un mois par an et par conducteur

Informatique

Poursuivre nos investissements et nos développements dans nos systèmes informatiques embarqués pour réduire notre impact (dématérialisation de la documentation, suivi de la consommation GO, ...)

Prévention

Poursuivre notre démarche qualité de réduction et de prévention des débordements ou épandage.

Traitement des déchets

Trier les déchets à la source pour permettre leur recyclage ou leur valorisation (déchets banals : papier, carton, métaux, ...) ou leur traitement (déchets dangereux).

Chaque collaborateur du Groupe, chaque partenaire, chaque sous-traitant a un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de cette politique

Le 12 juillet 2021

Jérôme BEGEY
Président du directoire

David LESEIGNEUR
Directeur QHSE